## Rapport de la commission de gestion COMPTES ET GESTION 2022 – PREAVIS N° 2023/02

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La commission composée de : Monsieur Vincent Müller, président Madame Annick Reymond Monsieur Michael Roch Monsieur Pieric Magnenat, Monsieur Francis Fuchs, excusé

s'est réunie le lundi 15 mai 2023 en salle de Municipalité, pour étudier le préavis concernant les comptes et la gestion 2022. Elle a été reçue par la Municipalité représentée par Madame Caroline Paccaud, Monsieur le Syndic Claude Languetin, Messieurs Claude Goy et Danilo Perotti.

Monsieur Daniel Roch, boursier communal, était également présent.

La commission tient à remercier les personnes de la municipalité pour les informations obtenues concernant les différents comptes et dicastères ainsi que le boursier qui a pu nous apporter des précisions supplémentaires.

La commission ne peut que constater la bonne tenue des comptes qui se bouclent avec un bénéfice de 97'690.53 CHF.

La commission relève que les liquidités disponibles s'élèvent à 1'273'513.99 CHF et que la situation de la commune est bonne. La dette brute à la fin de l'exercice se situe à 192%. Elle est en augmentation (147% à fin 2021) à cause de la somme empruntée pour les travaux effectués à la buvette de la Dent.

En conclusion, la Commission de gestion propose au Conseil Communal :

## LE CONSEIL COMMUNAL DE VAULION

- Sur proposition de la Municipalité
- Ouï le rapport de la commission de gestion
- Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour

## **DECIDE**

- D'accepter le bénéfice de l'exercice 2022 de **97'690.53 CHF**
- D'accepter la gestion de l'exercice 2022
- De donner décharge à la commission de son mandat.

Vaulion, le 31 mai 2023

Le Président Vincent Müller Le rapporteur Pieric Magnenat